

VILLEDoux

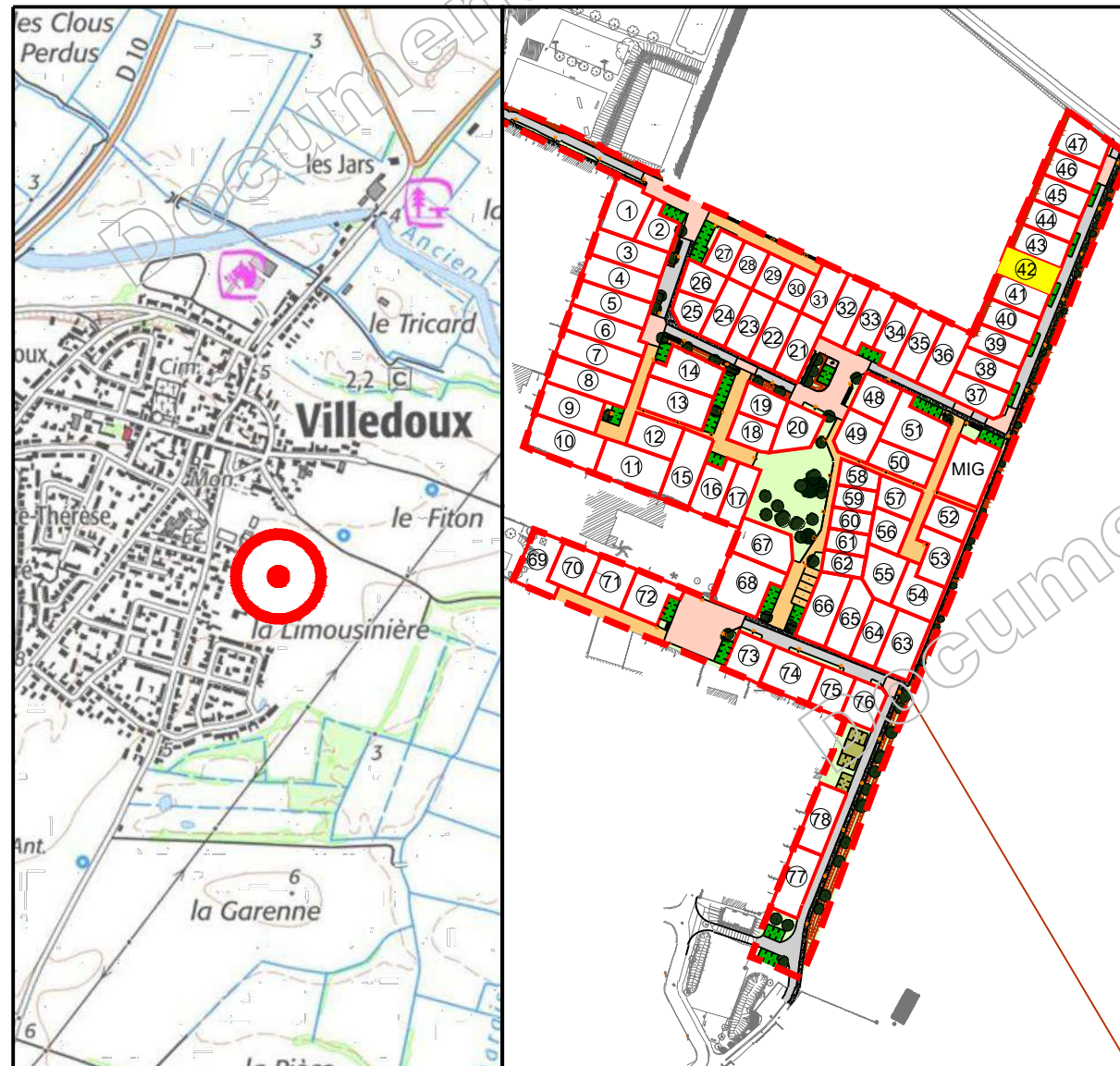
Lieu-dit " Le Champs du Bois "

LOTISSEMENT " Le Champs du Bois "

Maître d'ouvrage : "



PLAN DE SITUATION



Permis d'aménager n° 017 472 23 C0001 délivré le 1 mars 2023
Permis d'aménager modificatif en cours d'instruction

SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe et M. THERRY Damien - Géomètres Experts associés
4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
☎ : 05 46 34 13 24
✉ : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 42

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts. Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots. L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

	Emprise du Permis d'Aménager		Zone non aedificandi		Position de sondages réalisés lors des fouilles archéologiques et altimétrie du point bas
	Limite parcelle		Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec alignement possible		Aire de présentation des ordures ménagères
3	Numéro lot		Revêtement de surface	CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE	
S : 100 m ²	Surface lot		Cheminement piéton perméable	SUPERFICIE DU LOT : 252 m ²	
- 10.00 -	Cotation lot		Revêtement perméable	SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 120 m ²	
7.60	Cote altimétrique T.N. suivant relevé réalisé le 24/05/2023 par SIT&A Conseil		Place de stationnement visiteurs	REFERENCE CADASTRALE	
7.80	Cote altimétrique voirie projet		Noue	SECTION : ZC n° en attente	
	Bornes		Altitude mini du niveau plancher	Dossier : 200724	
	Candélabre / Borne lumineuse (position théorique)		Arbre	Fait le : 15 décembre 2023	
	Tabouret EU (position théorique)			Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :	
	Coffrets individuels (position théorique)				
	Sens de circulation				